



EHPAD

EN EHPAD, PERCEVOIR DES RENTES SANS RISQUE OU OPTIMISER UN CAPITAL

Protéger son épargne, sécuriser son avenir et préparer sa retraite sont des problématiques majeures de notre époque. L'Europe et la France sont en crise financière et garder son argent sur ses comptes épargne ou ses contrats d'assurance-vie est à notre époque risqué. Rien n'est garanti. Le marché des EHPAD d'occasion et neuf est un des rares marchés en expansion et sans risque à condition évidemment d'avoir un bon partenaire.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE RENTE GARANTIE ?

Un concentré d'avantages :

VOUS PERCEVEZ UN LOYER GARANTI

Vous devenez propriétaire d'une chambre dans un EHPAD d'occasion ou neuf et des millièmes des parties communes. L'investissement en EHPAD permet de percevoir un loyer tous les trimestres non fiscalisé et garanti par bail commercial. Vous êtes donc certain(e) d'avoir le même montant de loyer tous les trimestres que votre bien soit loué ou pas et sans impôt ni CSG-CRD.

En EHPAD plus vous restez, plus vous gagnez ! Les loyers chaque année sont revalorisés par rapport à l'inflation.

UNE VRAIE OPPORTUNITÉ

Inutile de remuer ciel et terre pour accéder à cet excellent investissement. Remplissez directement une demande de contact et sans engagement nous vous rappelons.

Simplicité, rentabilité et flexibilité sont les mots pour l'investissement en EHPAD.

UN PLACEMENT EN OR

En investissant en EHPAD d'occasion, aucun problème en vue. Dès votre souscription, la rentabilité est connue et définie pour toute la durée de votre investissement. Pas de travaux à votre charge ni de remise aux normes contrairement à un investissement classique immobilier.

Un imprévu ? Vos économies sont à l'abri: à tout moment vous pouvez revendre votre EHPAD avec des modalités de sortie déterminées à l'avance!

VOUS SOUHAITEZ VALORISER UN CAPITAL POUR VOTRE RETRAITE ET/OU POUR UN PROJET ?

1) Imaginons un capital de 20 000 Euros à placer. En Assurance Vie au bout de 10 ans avec une rentabilité moyenne de 3%, vous aurez 28500 Euros dans 10 ans. Sans compter les retenues de CSG-CRDS, il ne vous restera qu'environ 28000 Euros net. Et 3%, c'est déjà un bon taux.

2) En prêtant de l'argent aux PME (voir UNILEND, Prêt d'Union ...). On vous promet parfois du 10 ou 12 %, mais on oublie de vous dire que c'est dégressif. Sur 10 ans, cela représente un intérêt de 14 443 Euros. Il faut enlever les impôt et CSG (en moyenne 30 %), cela nous laisse 10 000 Euros pour une TMI moyenne de 17%. Evidemment les risques sont énormes car vous investissez dans le capital d'une PME donc pas la même très risqué.